

Pour diffusion immédiate

VILLE DE LÉVIS **ENTENTE AVEC LE SYNDICAT DES POMPIERS ET DES POMPIÈRES**

Lévis, le 22 juillet 2003. – Tel que convenu, le Service de sécurité incendie et les autorités de la Ville de Lévis ont rencontré durant l'après-midi d'hier les représentants du Syndicat des pompiers et des pompières de Lévis. Le but de cette rencontre était de trouver un terrain d'entente afin de mettre fin aux moyens de pressions entrepris par les pompiers depuis la soirée du 18 juillet.

Suite à la rencontre d'hier, les parties ont convenu d'une entente qui devrait permettre à brève échéance une reprise du travail selon une cadence normale. Il a aussi été convenu que les négociations reprendraient après la période estivale, soit vers la fin août ou le début septembre au plus tard.

Les membres du syndicat devront se prononcer aujourd'hui sur l'entente conclue entre les représentants syndicaux et la Ville de Lévis.

- 30 -

Source : André Roy
Direction des communications
(418) 834-6607